

<b>Nombre de Conseillers en exercice : 33</b>	<b>Présent(s) :</b> Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Agathe Mahmoudi, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, et Eddy Zdziech, Maklouf Bouaoud	
<b>Présents 27 / 33</b> <b>Pouvoirs : 4 / 33</b>		
<b>Votants 31 / 33</b>		
<b>Secrétaire de séance</b> Florian Renard	<b>Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à :</b> Eric Warmoes à André Kaczor, Jocelyne Dusautois à Karine Lippert, David Belurier à Véronique Hubert et Philippe Lambert à Eddy Zdziech	
	Absent (es) excusés (es) : Hayette Ait Kaddour et Jean-Claude Priez	Absent (es) :
<b>DELIBERATION 2023.03.05</b>	<b>Nomination des conseillers municipaux délégués – Modification de la délibération</b>	

Vu la loi du 13 Août 2004 relative aux lois et responsabilités locales qui permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020.03.02 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 portant installation du Conseil municipal

Vu la délibération n°2020.03.03 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 fixant le nombre d'adjoint à 9,

Vu la délibération n°2023.03.04 élections installation du conseil municipal – installation des adjoints et de son procès verbal d'élections du maire et des adjoints,

Vu la délibération numérotée 2023.03.04 intitulée suppression d'un poste de conseiller municipal délégué, portant modification de la délibération 2020.03.05 intitulée fixation du nombre de conseillers municipaux délégués qui a créé 4 postes de conseillers municipaux délégués

Vu la délibération numérotée 2020.03.06 intitulée nomination des conseillers municipaux délégués, et considérant qu'il convient d'y apporter modifications,

Vu la délibération numérotée 2023.03.02 intitulée élection d'une adjointe et son procès-verbal

Considérant que Lætitia Millecamp, adjointe nouvellement élue, occupait le poste de conseillère municipale déléguée

Vu la délibération numérotée 2023.03.04 intitulée suppression d'un poste de conseiller municipal délégué – Modification de la délibération,

Considérant la nécessité de conserver trois conseillers municipaux délégués,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

MODIFIE comme suit la liste des conseillers municipaux délégués :

Marie Josée Paillousse, conseillère municipale déléguée à l'État Civil

Jean Paul Birembaut, conseiller municipal délégué à l'Urbanisme opérationnel

Jérôme Ibanez, conseiller municipal délégué au dispositif politique de la ville

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,  
Le Maire  
Aymeric ROBIN**

Signé par le Maire le 16 mai 2023 Transmis et reçu en préfecture le 17 mai 2023 Publié le 17 mai 2023
---